

LA PIE BALVARDE

TON MAGAZINE DE L'ENVIRONNEMENT

Numéro 10 - Automne 2009



LES ACTUS

Du nouveau à la Maison de la Baie

Le réseau TUB se modernise

Empreinte écologique



LE JEU DE LA PIE

PÊLE-MÊLE

bien vivre ensemble
sur un territoire de qualité

LES ACTUS

Du nouveau à la Maison de la Baie

La Maison de la Baie est une Maison Nature, idéalement située au cœur de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc. Elle a ouvert ses portes en 1986 pour faire connaître et pour protéger la baie. Pour cela, tout au long de l'année, le site propose des expositions et des conférences et organise des sorties sur le terrain (tu as peut-être déjà participé à l'une d'entre elles avec ta classe ou avec tes parents ?).

Cette année, la Maison de la Baie fait « plume » neuve !

Face à son succès, et pour répondre encore plus aux attentes du public, la Maison de la Baie ferme ses portes pour quelques mois. N'aie pas peur ! Pendant les travaux, les animateurs de la Maison de la Baie pourront toujours t'accueillir avec ta classe ou tes parents pour découvrir la baie ! Mais pour le moment, la Pie bavarde ne peut pas t'en dire plus !



Qu'est-ce une Maison Nature ?

Les Maisons Nature permettent la valorisation et la protection des richesses naturelles des Côtes d'Armor. A ce jour, il en existe six. Découvre-les dans le prochain numéro de la Pie bavarde...

© Puyvitt



Le réseau des TUB se modernise

Depuis le 17 août, Saint-Brieuc Agglomération a modifié en profondeur son réseau de Transports Urbains Briochins (TUB) : nouvelles lignes de bus, nouveaux arrêts, nouvelles cadences. Ce changement va permettre une meilleure liaison entre les quartiers. De plus, les amplitudes horaires sont élargies. Enfin l'abonnement annuel pour les jeunes de moins de 16 ans passe de 198 à 120 euros ! Parfait pour se rendre à l'école en bus, au lieu de s'y faire déposer en voiture ! L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'avoir accès à tous les modes de transport possibles et de les utiliser au mieux afin de réduire toutes sortes de pollutions !



Empreinte écologique

Imagine que tu sois seul sur une île déserte : quelle devrait être la taille de ton île pour te permettre de vivre en autonomie et répondre à tes besoins en nourriture, chauffage, matériaux de construction, air pur, eau potable, absorption de déchets ? Cette surface totale représente ton empreinte écologique, soit la superficie nécessaire pour répondre à tes besoins en ressources naturelles. Calcule ton empreinte écologique et cherche à la diminuer sur le lien : www.wwf.fr/s-informer/calculer-votre-empreinte-ecologique.



Portrait

Marie, adepte du vélo



Marie, comment circules-tu en ville ?
A vélo !

Pourquoi avoir choisi le vélo ?

Cela fait 20 ans que je roule à vélo. Je n'ai jamais eu de voiture personnelle. J'ai choisi le vélo car j'ai le sentiment d'être libre. Je ne suis jamais bloquée dans un embouteillage, je n'ai pas à tourner en rond pour chercher une place de parking. De même, je n'ai pas à me plier aux horaires des transports en commun. C'est rapide, peu coûteux et écologique ! Et prendre sa voiture pour aller chercher une plaquette de beurre, très peu pour moi !

En famille, quels autres moyens de déplacement doux utilisez-vous ?

Mes filles circulent aussi à vélo. Je leur montre plusieurs fois l'itinéraire à emprunter pour aller à leurs activités puis elles y retournent seules ! Et moi, je ne passe pas mon mercredi après-midi à faire le taxi !

Pour les grands trajets, nous prenons le train. Le train pollue beaucoup moins que la voiture. Il est aussi plus convivial car c'est l'occasion de faire des rencontres ! Pour les petits trajets, comme aller à la mer, nous prenons, quand cela est possible, les transports en commun.



Autour de toi, qu'en pensent les gens ?

Il y a cinq ans, quand j'amenais mes filles à la crèche en charette accrochée derrière le vélo, les gens me prenaient pour une folle ! Maintenant des charettes avec des enfants dedans, on en voit partout ! Il y a du progrès !

Comment pourrait-on améliorer la pratique du vélo en ville ?

Il faudrait plus de pistes cyclables bien séparées des voitures, mais aussi des piétons ! Les salariés qui font l'effort de se rendre à leur travail à vélo devraient recevoir de la part de leur employeur un ticket d'entretien annuel pour leur vélo. En effet, ceux qui viennent à voiture ont bien des tickets de parking !

Raconte-nous ta ville idéale...

J'ai toujours choisi de vivre en centre ville pour son côté pratique : on a accès facilement aux commerces, au travail, aux écoles...

Pour moi, dans un centre ville idéal, il n'y aurait plus de voiture. Les futurs parkings pour voitures ne seraient construits qu'en périphérie. Les parkings existants seraient transformés en jardins public, en parcs pour faire rentrer la nature en ville. Tout le monde se déplacerait à pied, en vélo, en trottinette, en transports en commun. L'air serait de meilleure qualité, la ville serait moins bruyante donc plus vivable !

On aurait tous à y gagner. J'espère de tout cœur que nos enfants connaîtront un jour les villes sans voiture !





Les déplacements doux

Aller à l'école, au travail, à la bibliothèque, au sport, faire les courses, partir en vacances... Nous nous déplaçons de plus en plus souvent et de plus en plus loin. Or cette augmentation de nos déplacements est souvent synonyme de multiples problèmes pour notre santé et celle de la planète : pollution de l'air, embouteillage, bruit, ... Pourtant il existe d'autres modes de déplacements dits « doux » moins polluants et meilleurs pour la santé !

La voiture : premier réflexe pour se déplacer



En ville, il y a des voitures partout...

Voici quelques chiffres qui montrent que la voiture est bien le mode de transport privilégié des Français, même pour des distances très courtes :

- ✓ en ville, $\frac{1}{4}$ des trajets en voiture font moins d'1 km ;
- ✓ un trajet sur deux en ville fait moins de 3 km ;
- ✓ 80 % des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture ;
- ✓ la majorité des enfants (de 60 à 80 %) vont à l'école en voiture.

Or la voiture occasionne des embouteillages, du bruit, de la pollution. Elle occupe aussi beaucoup d'espace (parking, voiries,...). Enfin, elle rejette beaucoup de gaz à effet de serre.

Les gaz à effet de serre et leurs conséquences

Les gaz à effet de serre forment naturellement une couche autour de la planète qui permet de retenir la chaleur du soleil renvoyée par la Terre. Comme une serre de potager qui stocke la chaleur du soleil pour les légumes ! Cependant trop d'émissions de gaz à effet de serre retiennent encore plus de chaleur ce qui provoque le réchauffement de l'atmosphère. C'est ainsi qu'au cours du 20^e siècle, notre planète s'est réchauffée de 0,74 °C !

Si nous ne réduisons pas l'utilisation de la voiture pour nos déplacements, et donc nos émissions en gaz à effet de serre, les conséquences pourraient être très graves : élévation du niveau des océans, disparition d'espèces vivantes, ... Il est temps d'agir et d'adopter de nouveaux comportements !

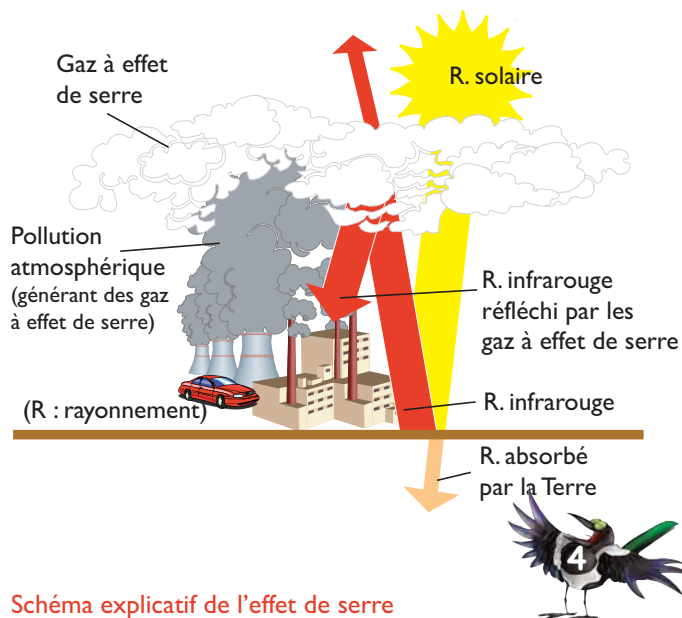


Schéma explicatif de l'effet de serre



Sais-tu que marcher
une heure ou pédaler
20 min permet
d'économiser 160 litres
de carburant soit plus
de 200 € par an ?



Les déplacements doux...

Il existe un large choix de déplacements « doux », qui sont moins voire pas du tout polluants et qui sont aussi bien moins coûteux que la voiture. Tout dépend de la distance à parcourir !

... Sur de petites distances



Pédibus

Le meilleur moyen de se déplacer, c'est d'utiliser notre propre corps et notre énergie ! La marche à pied, le vélo, la trottinette sont des modes de transport écologiques, peu coûteux et très bons pour la santé ! Marcher une demi-heure par jour permet de se maintenir en forme. Le vélo, lui aussi bon pour la santé, est rapide, non-polluant et va plus vite en ville que la voiture !

Pour se rendre à l'école, il est préférable d'utiliser le pédibus ou le vélobus qui permettent de réduire le trafic automobile et qui présentent de nombreux avantages : sécurité, sport, convivialité.

... Sur de grandes distances

Pour les grands trajets, il y a différentes solutions moins polluantes que la voiture individuelle, comme les bus, les cars, le métro, ... sans oublier le train !

En ville et en milieu rural, les transports en commun permettent de se déplacer en toute tranquillité. On est sûr d'arriver à l'heure, on évite les embouteillages et on peut y dormir, lire, discuter avec son voisin... Un bus peut transporter en passagers l'équivalent de 40 à 50 voitures (avec un seul passager à bord) ! De plus, une voiture coûte en moyenne à l'année 25 fois plus qu'un abonnement en transport en commun !

Le train, quant à lui, est le moyen de transport qui consomme le moins d'énergie et qui est le moins polluant. Utile pour partir en vacances !



Au quotidien, il existe de nombreux modes de déplacements plus écologiques que la voiture. A nous de montrer l'exemple et de nous déplacer malin afin que les communes mettent en place plus d'aménagements cyclables, de zones de circulation limitée à 30 km/h, de parkings à vélo, de passages de bus plus réguliers, de zones piétonnes... Diminuer notre dépendance à la voiture, c'est plus de liberté, moins de dépenses et un environnement préservé !



LE JEU DE LA PIE

Découpe ce jeu de l'oie (heu... de la pie !) et colle-le sur un carton. Il te faut un dé et un pion par joueur. Bonne partie !

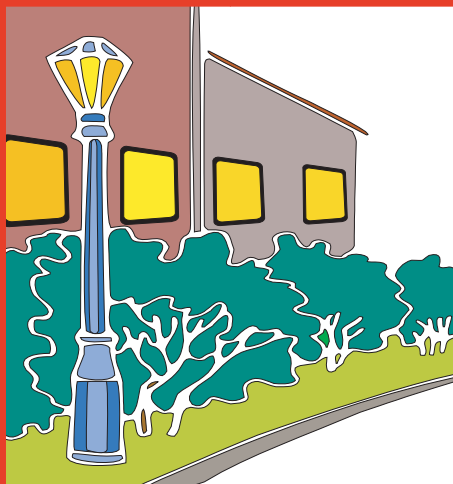






ARRIVEE

Dès qu'il fait un peu chaud, tu réclame la "clim" dans la voiture. Recule de 33 3 cases.

On te dépose à l'école en voiture (500 m). Retour à la case départ. 19 	20	21	STOP Tu vas trop vite... Tu rejettes trop de CO₂. Passe ton tour. 22	32
18			23 Tu pars dans le Sud en avion. Tu ne prends pas le train. Recule de 2 cases. 24 	31 
17			25	30
C'est vert, tu traverses jusqu'à la case 25. 16 	26		Tu vas à l'école en trottinette. Rejoue. 27 	29
15	28 		Tu vas à l'école en trottinette. Rejoue. 27	La durée de vie du CO₂ dans l'atmosphère est de 100 ans. 28



Relie par des points le nom, le dessin de l'activité et le pourcentage de gaz à effet de serre rejeté par cette même activité :

1		.	.	industrie	.	.	12 %
2		.	.	déchets	.	.	20 %
3		.	.	habitat	.	.	2 %
4		.	.	transports	.	.	20 %
5		.	.	énergie	.	.	20 %
6		.	.	agriculture	.	.	26 %

Solutions du jeu :
 1 - énergie - 12 %
 2 - transports - 26 %
 3 - agriculture - 20 %
 4 - industrie - 20 %
 5 - habitat - 20 %
 6 - déchets - 2 %

Si tu as des remarques ou des questions à poser, n'hésite pas à nous écrire à l'adresse suivante :

lapiebavarde@saintbrieuc-agglo.fr

Directeur de publication

Michel Lesage

Conception et réalisation

Elodie Roubichou, Bruno Chrétien

Illustrations

Matthieu Ever, Bruno Chrétien

Crédits photographiques

Ylex, S. Le Men, P. Combes, Patrick Faure/Sous
Tous Les Angles, Michel Cormier, Gérard Rin-
guenoir/ville de Saint-Brieuc, Elodie Roubichou

Abonnement

Abonnement gratuit par mail à partir du site
internet www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Saint-Brieuc Agglomération
3, place de la Résistance
BP 4402

22044 Saint-Brieuc

Téléphone : 02 96 77 20 00

Télécopie : 02 96 77 20 01

www.saintbrieuc-agglo.fr

accueil@saintbrieuc-agglo.fr



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle

Site de l'Etoile

22120 Hillion

Téléphone : 02 96 32 31 40

Télécopie : 02 96 32 30 28

www.reservebaiedesaintbrieuc.com

reservenaturelle@saintbrieuc-agglo.fr

Maison de la Baie

Site de l'Etoile

22120 Hillion

Téléphone : 02 96 32 27 98

Télécopie : 02 96 32 30 28

www.saintbrieuc-agglo.fr

maisondelabaie@saintbrieuc-agglo.fr